

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **10 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Rapport final de la mission économique d'études des Nations Unies pour le Moyen-Orient¹

Ce document élaboré par la Mission économique des Nations Unies contient une série de propositions tendant à assurer au Moyen-Orient un avenir de prospérité économique, sociale et politique. Cette mission dirigée par un Américain, M. R. Clapp, président du « Board of Directors » de la « Tennessee Valley Authority », était chargée d'examiner la situation économique des pays atteints par les récentes hostilités en Palestine, et de formuler des suggestions pour un plan tendant à assurer une stabilité économique indispensable dans cette région. Les réfugiés arabes, le chômage, la faim et la misère sont des problèmes que l'on doit s'efforcer de résoudre. Pour arriver à une solution satisfaisante, il faut faire comprendre aux pays du Moyen-Orient que, du point de vue économique, ils dépendent les uns des autres, et que la paix politique est indispensable pour réaliser leurs objectifs.

Un premier chapitre est intitulé : *L'eau, la terre et les gens*. Le monde arabe comprend plusieurs Etats influencés par les hostilités de Palestine. Ce sont : le Liban, la Syrie, l'Irak et la Jordanie. Dans ces régions, le 70 % de la population vit de l'agriculture. On y trouve une forte concentration de la propriété foncière, et la différence de niveau de vie des riches et des pauvres est très marquée. A part cela, les ressources de ces pays sont : le pétrole aux frontières orientales de l'Irak, les phosphates de la Jordanie et la potasse de la Mer morte.

Cependant, seul le développement de l'agriculture permettra à ces populations d'élever leur niveau de vie et de développer leur situation économique.

Des travaux hydrauliques, détruits par les nombreuses guerres, prouvent cependant qu'il y eut une époque prospère.

Le rapport de la commission montre que des hommes maintenant inoccupés ou n'obtenant qu'une faible récolte, pourraient recevoir un modeste lopin de terre, leur permettant de se mettre à l'abri de l'indigence dans laquelle ils se trouvent présentement. Mais cette tâche, consistant à procurer à la population une existence décente, n'est pas aisée, car il s'agit d'abord de secouer le laisser-aller de ces peuples.

Une fois mises en valeur et judicieusement exploitées, les terres et les eaux du Moyent-Orient nourriront une population plus nombreuse et d'un niveau de vie plus élevé. On fait encore remarquer que ni la Palestine ni la Jordanie ne réussiront individuellement, même en combinant leur matériel de production, à se maintenir au niveau des pays occidentaux. Ils doivent avoir des

¹ Publication des Nations Unies, Lake Success, New York, décembre 1949.

relations économiques avec les Etats limitrophes. Une coopération économique est nécessaire.

Le chapitre II est consacré aux obstacles actuels que rencontre le développement économique. La mission espérait pouvoir recommander la mise en œuvre immédiate de plusieurs grands programmes de développement, dont les études ont déjà été faites par les ingénieurs et grandes firmes du pays. Mais la région, les populations et les gouvernements ne sont pas prêts. D'autre part le problème des capitaux est presque impossible à résoudre. La fortune du pays est entre les mains de quelques propriétaires, peu disposés à prêter à l'Etat, car les emprunts privés rapportent jusqu'à 30 %. D'autre part le produit de l'impôt est faible et on ne peut songer à l'augmenter. Il n'y a guère de possibilités de trouver des crédits étrangers. Le coût élevé de la main-d'œuvre décourage les investissements en Israël.

Le manque de capitaux n'est cependant pas le principal obstacle. Les cours d'eau traversant plusieurs frontières, on ne peut exploiter des forces hydrauliques sans léser le voisin. C'est pourquoi, avant d'entreprendre des travaux, il est nécessaire d'assurer une paix durable entre ces Etats. (C'est maintenant chose faite). Quant aux plans d'aménagement ne nécessitant pas d'accord international, ils ne sont pas prêts.

Cependant il faut entreprendre des travaux à petite échelle ; ils serviront d'expérience d'entraide productive et ils permettront aux gouvernements de se faire la main à ce travail en commun. D'autre part, les pays ne comptant que peu de spécialistes chercheront à former de jeunes techniciens et ingénieurs, en développant l'enseignement sur place ou en les envoyant à l'étranger.

La commission a présenté un certain nombre de projets appelés projets-témoins, qui serviront de démonstration. C'est l'objet du chapitre suivant intitulé : *Projets-témoins*.

Le rapport cite quatre projets qui sont : le projet de l'Ouadi Zerqa en Jordanie, celui de l'Ouadi Qilt en Palestine arabe, le projet d'étude du Litani au Liban, le projet de la vallée du Ghâb.

Les deux premiers projets ne sont que des constructions destinées à régulariser les cours des fleuves en question, en retenant dans des bassins d'accumulation les eaux qui serviront à l'irrigation en période sèche.

Les projets du Litani et celui de la vallée du Ghâb, outre qu'ils permettront une meilleure irrigation de la vallée, fourniront l'énergie électrique nécessaire au pompage de l'eau d'irrigation et au développement des industries. L'auteur analyse ensuite les intentions des autorités responsables relatives à la création d'un « Conseil national de développement ».

Le quatrième chapitre est consacré aux : *Conclusions et aux propositions*. L'urgence des problèmes a convaincu la mission de la nécessité de fournir aux différents gouvernements des fonds pour le départ de ce mouvement de développement. La mission propose d'aborder le problème du développement en tenant compte de différents éléments que l'étude en question énonce en huit points.

En annexe, la Commission économique d'études pour le Moyen-Orient donne un projet de rapport provisoire, puis des études très complètes et détaillées sur la situation financière des divers pays du Moyen-Orient qui l'ont

occupée. Finalement les projets de développement prévus par la commission nous sont présentés en détail et avec toutes les caractéristiques que contiennent ces projets.

Le deuxième volume de ce rapport est un supplément technique. Il traite du rôle de l'agriculture dans le développement économique du Moyen-Orient. De plus on y trouve un rapport sur les projets de génie civil en Moyen-Orient, projets de développement à long terme. Enfin il contient un exposé détaillé de certaines possibilités de travaux de secours, en faveur des réfugiés de Palestine arabe.

Ce rapport présente un très grand intérêt, tant par son actualité que par les buts humanitaires que les Nations Unies cherchent à remplir dans des pays qui ont vécu jusqu'à maintenant dans une situation économique assez précaire.

J.-M. DUBUIS.

Voyage aux Indes¹

M. Siegfried a connu l'Inde de 1900. Un demi-siècle après, il y retourne, et, en voyageur averti, il essaie de dégager, d'une part, les éléments nouveaux qui modifient le visage de l'Inde libérée de l'Angleterre ; il se propose surtout de discerner, d'autre part, au travers des changements profonds, les permanences qui assurent la continuité d'un passé millénaire.

Ce qu'il importe avant tout de ne pas oublier, lorsqu'on étudie l'Orient en général, c'est la primauté du spirituel sur le temporel. La religion domine la vie économique et politique. Une question religieuse a rompu l'unité hindoue ; elle a nécessité le partage du pays — « la partition », comme on l'appelle là-bas — en deux Etats indépendants : l'Inde et le Pakistan. Cette dissociation a provoqué la création artificielle du plus grand Etat musulman du monde, le Pakistan (81 millions d'habitants) dont l'unité politique repose sur la religion. Économiquement, il eût été préférable que la partition ne se fit pas, car, si la base économique du Pakistan est saine, l'Inde, qui y trouverait son complément économique, souffre de la rupture d'équilibre. Une rivalité latente persiste d'ailleurs entre les deux pays. Le Pakistan craint que l'Inde ne se soit pas totalement résignée à la partition. La question du Cachemire envenime une situation déjà passablement tendue par les réminiscences des massacres de population lors de la séparation. La paix ne semble pas garantie et l'éventualité d'une guerre avec l'Inde paraît assez naturelle.

L'aspect matériel de l'Inde ne laisse pas d'inquiéter ses dirigeants. A côté d'immenses richesses, de maharadjahs milliardaires, une profonde misère frappe l'attention du visiteur. Écoutons M. Siegfried : « Le souvenir qui me reste est surtout celui d'une tristesse profonde, d'un désespoir presque tragique. Je ne pourrai jamais oublier ces environs de Bénarès, trop peuplés, trop misérables, cette densité humaine effrayante qui, par opposition aux autres continents, caractérise l'Asie, surtout celle des deltas et des grandes plaines. Les humains y ont le sentiment d'une sorte de malédiction... Dans telles villes que je visitais, sévissaient à la vue de tous le choléra, la peste, la malaria, la lèpre,

¹ A. Siegfried : *Voyage aux Indes*. Editeur Armand Colin. Paris 1951. 160 pages.

l'éléphantiasis ; surtout, à un degré effrayant, la sous-alimentation : je me rappelle, par milliers, des gens si maigres qu'on eût pu compter leurs côtes ; plus misérables encore les animaux, et même ces vaches sacrées, aux cornes peintes en or, que personne ne semblait nourrir. »

Si l'Inde chroniquement sous-alimentée depuis des générations est menacée par le danger de famine — et c'est une chose qu'il faut considérer comme fondamentale dans son économie et dans son comportement — quelles en sont les causes ? D'une part, nous l'avons vu, la séparation d'avec le Pakistan a provoqué une rupture d'équilibre économique ; d'autre part, l'Inde doit nourrir une population qui s'accroît annuellement, en moyenne, de 3 millions et demi d'êtres humains, et une immense population animale — les vaches sacrées — dont elle ne tire que de problématiques profits. A ces causes, importantes certes, viennent s'ajouter les déficiences des moyens techniques utilisés. On peut dire que la vie médiévale persiste ; la charrue de bois s'emploie sur une vaste échelle dans le secteur agricole ; les terres morcelées à l'infini se disloquent en parcelles minuscules et sont travaillées selon des méthodes de culture surannées.

« Le problème d'hier était celui de l'indépendance : il est maintenant résolu. Celui de demain, combien plus difficile, écrit M. Siegfried, c'est l'introduction des méthodes de l'Occident, si possible sans la perte de l'âme hindoue ». Si l'Inde veut évoluer, c'est toute sa conception millénaire de la vie qui est mise en question. Et pourtant, si elle veut éviter de graves crises internes, l'Inde doit « s'occidentaliser ». C'est la raison pour laquelle elle est demeurée, après l'indépendance, au sein du Commonwealth. L'habile Angleterre est partie pour garder le maximum de ce qui pouvait être gardé. Sa présence se prolonge dans l'administration rompue aux méthodes britanniques ; si une loi — suivie avec assez peu d'empressement — déclare que l'hindi doit devenir la langue nationale, l'anglais demeure la langue de la culture. Sur le plan commercial, l'Angleterre conserve des atouts maîtres : l'Inde fait partie de la « zone sterling » et son marché est ouvert, de préférence, à l'Angleterre.

Si l'Inde n'a pas voulu rester isolée et est demeurée au sein du Commonwealth, elle est en revanche farouchement jalouse de son indépendance. Sa politique étrangère, par la voix prestigieuse de Nehru, le continuateur de l'œuvre de Gandhi, est totalement asiatique, c'est-à-dire anticoloniale, anti-occidentale (quand l'Occident représente le colonialisme), antiimpérialiste. L'opinion indienne a pris position contre l'Amérique dans la guerre de Corée ; elle n'y voit qu'une intrusion étrangère en Orient. Il s'agit de l'unité asiatique contre l'Occident. L'Amérique est puissante, on la soupçonne d'impérialisme, on la redoute. Le nationalisme asiatique n'exclut pas la Russie de la grande famille des Asiens. M. Siegfried écrit : « On se dit, aux Indes, que la révolte de Moscou contre l'Ouest était en somme une victoire de l'Asie contre l'Europe : du point de vue du nationalisme asiatique, Lénine est un héros que révèrent les Indiens. On se dit aussi, et nous ne nous en rendons pas suffisamment compte, que la Russie soviétique a réussi en quelques années à transformer un pays jusqu'alors surtout agricole en pays industriel fortement armé d'outillage mécanique. Or c'est un problème analogue que l'Inde doit résoudre ». Mais l'Inde se méfie tout de même de l'infiltration communiste du fait de la

présence au Tibet de son inquiétant voisin Mao-Tsé-Toung, cependant si elle ne repousse pas Moscou ce n'est pas tant par communisme que par antioccidentalisme.

On sait que des comptoirs étrangers subsistent le long des côtes indiennes. Le nationalisme ardent d'un peuple qui veut se réaliser pleinement ne peut pas négliger cette question de présence étrangère. L'Inde considère que les établissements étrangers font partie de l'Inde géographique, qu'on peut s'entendre sur les conditions du transfert, mais que le principe du transfert n'a pas à être discuté. Par suite du développement commercial, les comptoirs bénéficient d'une incontestable supériorité économique sur l'Inde. Si, pour des raisons sentimentales, les populations désirent le rattachement à la nation indienne, elles voient mal, du point de vue économique, ce qu'elles gagneraient. La France, qui possède Pondichéry, admet le principe d'un transfert qui devrait être sanctionné par un referendum. En revanche, le Portugal, n'envisage nullement l'abandon de Goa.

L'Inde, un jour, donnera une solution à ces problèmes. Pour l'instant, elle a bien autre chose à faire. Elle manque d'une classe moyenne qui puisse diriger l'administration des provinces sans que les chefs — qui sont des hommes remarquables — soient obligés d'intervenir sans cesse eux-mêmes. Et surtout l'Inde doit réaliser un programme d'intense industrialisation, destinée à confirmer économiquement son indépendance politique.

L'Inde qui passe par des débuts difficiles, qui subit des crises de croissance inévitables, a besoin de capitaux et de moyens techniques. Mais il convient de ne pas oublier que l'Orient n'est pas l'Occident, ne peut pas être l'Occident ; du reste, il ne le souhaite pas.

Est-il besoin de relever les exceptionnelles qualités de l'écrivain, de l'économiste, du géographe et du sociologue qu'est M. Siegfried ? Ce serait une injure à l'égard de ceux qui ont déjà eu l'occasion d'apprécier ce grand Français par ses écrits ou par ses conférences et c'est superflu pour ceux qui ne le connaissent pas encore ; ils en feront l'enrichissante découverte en lisant son dernier ouvrage.

R. REBORD.

L'Australie¹

Au moment où s'accroît le rôle de l'Australie dans la conjoncture mondiale, tant comme fournisseur de matières premières et de produits alimentaires, que comme pays industrialisé, acheteur et vendeur de produits manufacturés, il devenait nécessaire de fournir aux économistes, aux commerçants et aux hommes d'affaires un exposé complet de la structure économique australienne et de son rôle dans le monde.

C'est à quoi s'est appliqué l'Institut national de la statistique et des études économiques, lequel a pleinement satisfait cette ambition en publiant, dans le cadre de la série des « Mémentos économiques », un nouvel ouvrage consacré à l'Australie.

¹ Institut national de la statistique et des études économiques : *L'Australie*. Paris 1951. Presses universitaires de France. 198 pages.

Ce mémento, comme les précédents, rassemble sous une forme condensée, mais aussi complète que possible, un ensemble de renseignements, puisés aux meilleures sources, relatifs à la situation économique générale la plus récente de l'Australie et à son évolution.

Tout d'abord, les auteurs nous rappellent les principaux et divers aspects géographiques de la plus grande île du monde qui constitue, à elle seule, un continent dont la superficie est presque égale à celle des Etats-Unis ; mais sa population ne dépasse que légèrement huit millions d'habitants. La très faible densité qui en résulte, à peine plus d'un habitant par kilomètre carré, s'explique par le caractère désertique de la plus grande partie du pays.

A ce premier chapitre succède une orientation circonstanciée de l'organisation politique et administrative de l'Etat fédératif australien depuis son origine jusqu'à nos jours ; nous y remarquons une certaine analogie avec nos institutions politiques, économiques et sociales suisses. Nous relevons ensuite une étude démographique et de la main-d'œuvre. Or, nous constatons d'une part que les richesses minières et agricoles de l'Australie sont encore mal exploitées et ne peuvent l'être que grâce à un apport de nouveaux bras et que, d'autre part, les nombreuses industries métallurgiques et manufacturières récentes souffrent aussi d'une pénurie de main-d'œuvre. Pour parer à ce besoin, le gouvernement fédéral facilite grandement l'immigration et vise à porter la population de l'Australie au double de son chiffre actuel d'ici trente ans, d'où résulte une certaine attraction qui s'exerce sur de nombreux étrangers, la plupart européens, à la recherche de travail, conséquemment d'une nouvelle patrie.

On examine alors un des plus importants facteurs de l'économie australienne : l'agriculture. Cette économie dépend pour une très grande partie de son commerce extérieur et principalement de l'exportation de ses produits agricoles. Celle de la laine la place au premier rang des pays exportateurs de ce produit, et celle de beurre, viandes, blé et farine au troisième. Les dernières hausses de prix de ces marchandises ont augmenté considérablement la valeur des exportations australiennes, lesquelles compensent largement l'importation de produits manufacturés, machines agricoles et équipements industriels. Ceci nous amène à aborder le domaine de l'industrie qui s'est développée d'une façon appréciable depuis 1914. L'implantation des industries manufacturières s'est effectuée en fonction de la répartition des richesses naturelles du sous-sol, notamment du charbon et du fer. Puis on relate la situation générale des transports et des communications. L'immensité de ce territoire rend difficile le contact permanent entre ses différentes régions et cela pose des problèmes tels que la création d'un réseau routier plus étendu, l'uniformisation des chemins de fer pourvus d'écartements de voies variant d'un Etat à l'autre et souvent dans le même Etat. Le gouvernement s'efforce de les résoudre.

On trouve en outre quelques chapitres dévolus au commerce intérieur, aux prix, aux relations économiques extérieures et aux questions financières et monétaires. On arrive enfin aux problèmes sociaux pour constater le degré élevé des réalisations sociales auquel est parvenu l'Etat australien ; l'assurance vieillesse et invalidité totale, par exemple, a été instituée en 1909 déjà.

Pour conclure, nous dirons que cet ouvrage est judicieusement complété par quelques graphiques et de nombreuses statistiques assurant une compréhension plus aisée des faits évoqués. Néanmoins, à notre avis, une remarque s'impose : lorsque les prix montent constamment, les statistiques basées sur des quantités sont préférables à celles établies selon des valeurs, afin de permettre une plus juste interprétation du mouvement des phénomènes comparés. Ainsi nous préconisons la lecture de cet ouvrage qui contient tous les éléments indispensables pour donner à chacun d'utiles notions des possibilités économiques du monde australien.

GASTON MAENDLY.

Etudes sur la Révolution de 1848¹

1848, date importante de l'histoire moderne, non pas à cause des événements qui ont accompagné la Révolution de février, mais en raison de l'esprit nouveau que cette Révolution insuffle aux peuples d'Europe, dont les aspirations les plus légitimes ont été méconnues par le Congrès de Vienne : l'éveil du sentiment de nationalités.

A l'occasion du centenaire, la société d'histoire moderne a consacré un volume à des études, de caractères divers, soit de faits historiques — les journées de juin, par exemple — soit d'institutions destinées à assurer le fonctionnement du régime nouveau, soit enfin de problèmes économiques posés par la Révolution.

Les constituants de 1848, s'inspirant de leurs idées sur la séparation des pouvoirs, soutenus par leur enthousiasme démocratique, se prononcèrent en faveur d'un organisme puissant, politique, juridique et administratif, capable de conseiller le gouvernement, de participer à la confection des lois et de contrôler l'administration : le Conseil d'Etat dont les compétences furent violemment discutées à la Chambre, jusqu'au jour où Louis Napoléon vint clore le débat, non moins violemment.

Le succès durable d'une révolution est subordonné à la prise immédiate des « leviers de commande ». Sans manquer à cette nécessité, le gouvernement provisoire instauré en 1848 n'a eu ni le temps, ni probablement le goût de réaliser les profondes réformes administratives qui eussent consolidé sa situation. Mais dans ce domaine, il a cependant révélé ses conceptions particulières par la création rapide de l'Ecole d'administration, pépinière des serviteurs de l'Etat, et rattachée au Collège de France. Si sa création était justifiée pour toutes sortes de raisons théoriques et pratiques, l'Ecole d'administration fut détruite par une tourmente politique. Elle aurait pu naître et subsister dans une période plus calme ; sa disgrâce fut le patronage du Gouvernement provisoire. Elle fut emportée par la réaction systématique de l'Assemblée législative et du gouvernement présidentiel. Elle céda au besoin qu'a tout gouvernement autoritaire de garder à son choix discrétionnaire le recrutement des hautes charges.

¹ C. BENDA, BOYER, CHALMIN, DELÉPINE, DUBUC, etc. : *Etudes d'histoire moderne et contemporaine*. Librairie A. Hatier. 308 pages. Paris 1948.

Après la prise du pouvoir, le gouvernement de la deuxième République ne disposait d'aucune force qui assurât sa stabilité contre d'éventuels troubles internes. Il était donc urgent de créer une institution qui remplit cette fonction. Pour ce faire, le gouvernement décréta que vingt-quatre bataillons de Garde nationale mobile seraient immédiatement organisés dans la capitale au moyen d'engagements volontaires de un an et un jour. Chaque bataillon à huit compagnies aurait un effectif de 1058 hommes qui toucheraient une solde de 30 sous chacun par jour. Malgré les prescriptions édictées, l'engagement ne fut pas sérieux et des individus de toutes espèces voisinaient dans cette garde mobile composée, en grande partie, par des gamins dont l'âge n'excédait guère seize ans. L'habillement, l'armement et le paiement de la solde n'eurent pas toujours lieu aussi rapidement qu'on l'aurait pu attendre de la part d'un gouvernement qui avait besoin que le calme interne régnât. Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant que la discipline de la Garde nationale se relâchât et elle restera bien faible jusqu'à ses derniers jours. La Garde rétablit souvent l'ordre là où il était détruit, mais elle devint elle-même cause de maints désordres, si bien que l'on inclinait à croire qu'en cas de révolution elle prendrait le parti des insurgés contre le gouvernement. Les journées de juin ont prouvé le contraire et c'est avec une ardeur dont personne ne les soupçonnait que les gamins de la Garde — aux ordres de Cavaignac — firent prendre à Paris « son bain de sang ». On conçoit qu'après coup les mobiles aient été acclamés, fêtés et choyés par la bourgeoisie qui avait eu peur. On comprend aussi qu'ils n'aient pas été médiocrement fiers de s'être comportés « en vieux soldats ». La conséquence est que la Garde mobile, déjà difficile à commander avant l'insurrection, le devient bien plus encore par la suite. Elle est au surplus, pour le gouvernement qu'elle vient de défendre, un encombrement, voire une source de dangers. Il convient donc d'agir contre la Garde. Les vingt-quatre bataillons sont d'abord ramenés à douze qu'on tente d'incorporer dans l'armée — sans y parvenir. Alors les mobiles conservés sont avertis que leur engagement expirera le 31 décembre de la même année. On les éloigne d'abord de Paris afin d'éviter leur collusion avec des groupes révolutionnaires, car maintenant beaucoup n'hésitent pas à dire que si une insurrection se produisait à nouveau, ils ne se battraient plus dans le même camp. Ainsi disparut, sans laisser d'héritiers, cette institution militaire originale de la seconde République.

Si les réactions de la capitale lors des journées de juin nous sont connues, les réactions de la province le sont moins. Et la province s'intéressa aux journées sanglantes qui ne furent pas seulement une simple émeute parisienne par ses conséquences variées et son retentissement en province. Il est hors de doute que l'appel pour la défense de la patrie — lancé par le gouvernement dès le début de l'insurrection — tombait sur un terrain favorable, préparé par des mois d'inquiétude générale et de sourde irritation contre les agitateurs parisiens rendus responsables de tous les maux, si bien que la France entière envoya d'importants contingents à Paris. Les provinciaux ne prirent pas toujours une part active à la lutte, mais, par leur présence, ils libérèrent les militaires de la Garde mobile de certaines fonctions telles que la sauvegarde des édifices publics, la surveillance des prisonniers, ce qui permit d'étouffer plus rapidement la révolte.

La question italienne a toujours intéressé la politique française. En Italie, la nouvelle des événements de Paris avait fortement agité les esprits. La République en France, c'était, pour les exaltés, un encouragement, pour les souverains réformateurs, une redoutable inconnue qui risquait de les rapprocher de l'Autriche conservatrice. La France aurait aimé que l'Italie se libérât totalement de l'Autriche, mais l'Italie se cantonnait dans son « *fara da se* » et repoussait les avances de sa sœur latine. Le représentant de la France à Turin pouvait écrire : « On ne veut pas de l'intervention française ; on n'en voudra qu'après la défaite ». En effet, après Custozza, Charles-Albert se rangea à l'avis de solliciter la coopération de la France qui, cette fois, refusa mais offrit à sa médiation. Il est indéniable que la politique italienne des hommes d'Etat de 1848 fut généreuse, mais que celle-ci fut contrecarrée par une prudence et une timidité qui les empêchèrent de sortir de l'expectative. S'attendant de la part des Italiens à des gestes de fraternité latine, ils furent amèrement déçus par la froideur et la méfiance transalpines ; aussi, sans le vouloir, Bastide et Cavaignac continuèrent-ils, à leur insu, la prudente politique de Louis Philippe à l'égard des affaires italiennes.

En 1848, un souffle d'émancipation générale traversa l'Europe. Une très intéressante étude rend compte de la question paysanne et de la révolution hongroise en 1848.

L'institution de servage était un des éléments essentiels de la société féodale. Or, l'émancipation des serfs équivalait, partout en Europe, à la liquidation de l'ordre social de l'ancien régime. Le premier pas vers l'émancipation des serfs hongrois fut fait par la diète de 1839-40 qui accorda aux serfs le droit de se racheter à titre définitif. Il devint de plus en plus évident que le maintien du servage ne servait guère les intérêts des grands domaines qui, sous l'effet du capitalisme, adoptaient la production qualitative. Néanmoins, les réformes concernant l'affranchissement des serfs ne firent que des progrès très lents. Bien que la diète convoquée en novembre 1847 considérât comme une des tâches essentielles le règlement du sort de la paysannerie, les propositions y relatives de l'opposition couraient le risque d'être repoussées par la masse de la noblesse moyenne et par l'aristocratie conservatrice, qui abhorrait tout essai d'innovation. Après des discussions assez pénibles, l'affranchissement des serfs hongrois ne s'effectua que sous l'influence immédiate des événements qui, en février 1848, eurent lieu à Paris, le 13 mars à Vienne et le 15 mars à Budapest. Inutile de dire que les serfs se trouvaient dans l'impossibilité de formuler leurs exigences à la diète. Bientôt il fut évident que le servage n'avait pas disparu sans laisser de traces ; ses survivances, si insignifiantes qu'elles fussent par rapport aux grandes réformes, suffisaient à aggraver le sort des paysans. Les seigneurs terriens avaient tout intérêt à conserver dans leur régie autant de terres que possible pour les faire cultiver par les serfs ; agissant de la sorte, on exemptait ces terres de l'impôt dû à l'Etat. Mais les intérêts du pouvoir central ne coïncidaient guère avec ceux des seigneurs ; les terres des serfs étaient soumises à l'imposition et non celles des seigneurs, qui étaient, et de loin, les plus importantes. Après ce que nous venons de dire, il est fort compréhensible qu'au printemps de 1848 les serfs aient eu l'impression de pouvoir formuler des plaintes ; mais il n'est pas étonnant de voir qu'un parlement où

les délégués se recrutèrent parmi les gentilshommes se refusât à modifier la loi et à soumettre à un contrôle le caractère des terres seigneuriales. Après l'échec de la révolution, les ordonnances impériales et les lois constitutionnelles continuèrent, presque jusqu'à nos jours, à réglementer les survivances tardives du servage. Peu à peu, une nouvelle tension fut créée, après l'émancipation des serfs, par un autre grand problème : la répartition peu salubre des terres. Mais les gouvernements hongrois, manœuvrés par les grands propriétaires, ne pouvaient se décider à exécuter la réforme agraire. La paysannerie hongroise devait attendre jusqu'au printemps de 1945 pour voir s'accomplir un nouveau partage des terres qui entraîna la disparition des derniers vestiges de la féodalité.

Outre les études dont nous venons de rendre compte, le lecteur trouvera dans ce volume des essais d'un grand intérêt sur la situation des paysans de la Côte d'Or en 1848, les radicaux badois et l'idée nationale allemande, les émeutes de Rouen et d'Elbeuf, etc.

R. REBORD.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

ALBISETTI E. : *Notions de droit pour employés de banque*. Librairie Payot, Lausanne, 1951, 176 pages.

BARNERIAS J.-S. : *L'équilibre économique international. — Nouveaux aspects de la théorie*. Librairie Armand Colin, Paris, 1952, 223 pages.

GROSJEAN ROBERT : *Traité pratique de Comptabilité bancaire — Organisation et contrôle*. Editions Radar, Genève, 1952, 255 pages.

HULSTER DE J. : *Le droit de grève et sa réglementation*. Editions M. Th. Génin, Librairie Médicis, Paris, 1952, 234 pages.

JENNY HANS-H. : *Die amerikanischen Antitrust-Gesetze*. Buchdruckerei Dr J. Weiss, Affoltern am Albis, 1952, 182 pages.

LARSEN GUSTAV et POTEAT MARSHALL-N. : *La Vente aux Etats-Unis*.

MEIER FRANZ Dr : *Die Wirtschaftssysteme in der Theorie und in den Wirtschaftsprogrammen der politischen Parteien der Schweiz*. Verlag Francke A.-G., Berne, 1952, 153 pages.

MEYER MARIO Dr : *Die Reserven als theoretisches Problem der Unternehmungslehre*. Verlag Paul Haupt, Berne, 1952, 76 pages.

POTEAT MARSHALL-N. et LARSEN GUSTAV : *La vente aux Etats-Unis*.

Publications du BIT :

Migrations, vol. 1, n° 1. Janvier-février 1952, Genève, 129 pages.

Publication de la Fédération des Syndicats patronaux, Genève :

TAVEL CHARLES : *Le Contact patron-personnel au sein de l'entreprise — Expériences américaines*. Imp. La Sirène, Genève 1951, 90 pages.

Publications des Nations unies :

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce :

- a) « L'application des restrictions quantitatives à l'importation destinées à sauvegarder la balance des paiements. » Genève, 1951, 98 pages.
 b) « Rapport sur le retrait d'une concession tarifaire effectué par les Etats-Unis d'Amérique en application de l'article XIX de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. » Genève, 1951, 44 pages.

Ce qu'il faut savoir des Nations unies. 1951, 456 pages.

Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés.

Quarterly Bulletin of Steel Statistics for Europe.

N° 5, Genève, décembre 1951, 97 pages.

N° 6, Genève, mars 1952, 97 pages.

Publications de l'O. E. C. E. :

Le Charbon et l'Expansion économique européenne. Paris 1952, 68 pages.

Les Chemins de fer aux Etats-Unis. Paris, 1951, 63 pages.

Bulletins statistiques de l'O. E. C. E. : Commerce extérieur. Janvier 1952, 86 pages.

Développement des pâturages et de la production fourragère dans les pays méditerranéens. Paris, 1951, 194 pages.

La Lutte contre les maladies du bétail dans les pays européens. Paris, 1952, 77 pages.

Le Marché du poisson dans les pays de l'O. E. C. E. Paris, 1951, 261 pages.

La Stabilité financière et la lutte contre l'inflation. Paris, 1951, 110 pages.

Techniques forestières américaines et production des bois tropicaux. Paris, 1951, 97 pages.

SAUGY ALFRED : *Théorie générale de la population, vol. I. Economie et population.* Presses universitaires de France, Paris, 1952, 370 pages.

VINCENOT YVES : *Le service de santé en Grande-Bretagne.* Librairie Armand Colin, 1952, 263 pages.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE LÉMANO

G.-A. Schaefer

LAUSANNE

12 bis place St-François

Tél. 23 66 22

● *Spécialistes en matière fiscale*

Société reconnue par le Conseil fédéral comme institution de revision au sens de l'art. 732 C. O.

Discrétion absolue